

Communiqué de presse

Impôts routiers et automobiles fédéraux en 2009: environ neuf milliards de francs

1,9 milliard de francs pour le rail

Berne, 05.05.10 – L’an passé les usagers de la route ont payé une fois de plus toute l’infrastructure routière et la majeure partie de la nouvelle infrastructure ferroviaire. La Confédération a encaissé au total environ neuf milliards de francs au titre des impôts routiers et automobiles, soit plus de 370 millions de moins qu’en 2008.

Les impôts que la Confédération prélève sur les carburants (impôt sur les huiles minérales), sur l’importation de véhicules (impôt automobile, droits de douane), pour l’utilisation du réseau routier suisse (RPLP, vignette autoroutière) ainsi que sur les chiffres d’affaires provenant de la vente de carburants, de véhicules et de pièces automobiles (TVA) ont atteint presque neuf milliards de francs en 2009. Ce montant représente à peu près un sixième des recettes fiscales globales pour la même année au niveau fédéral.

La Confédération a par ailleurs encaissé dans le passé, non encore dépensé mais thésaurisé dans la «caisse routière» 2,6 milliards de francs réunis par les usagers de la route et affectés à la route. Cette somme a été créditée en 2008 comme premier versement unique au nouveau fonds d’infrastructure (FI). L’an passé, la Confédération a utilisé 300 millions de francs de ce versement. Au total donc, la Confédération disposait en 2009 en fait de 9,3 milliards de francs versés par les usagers de la route.

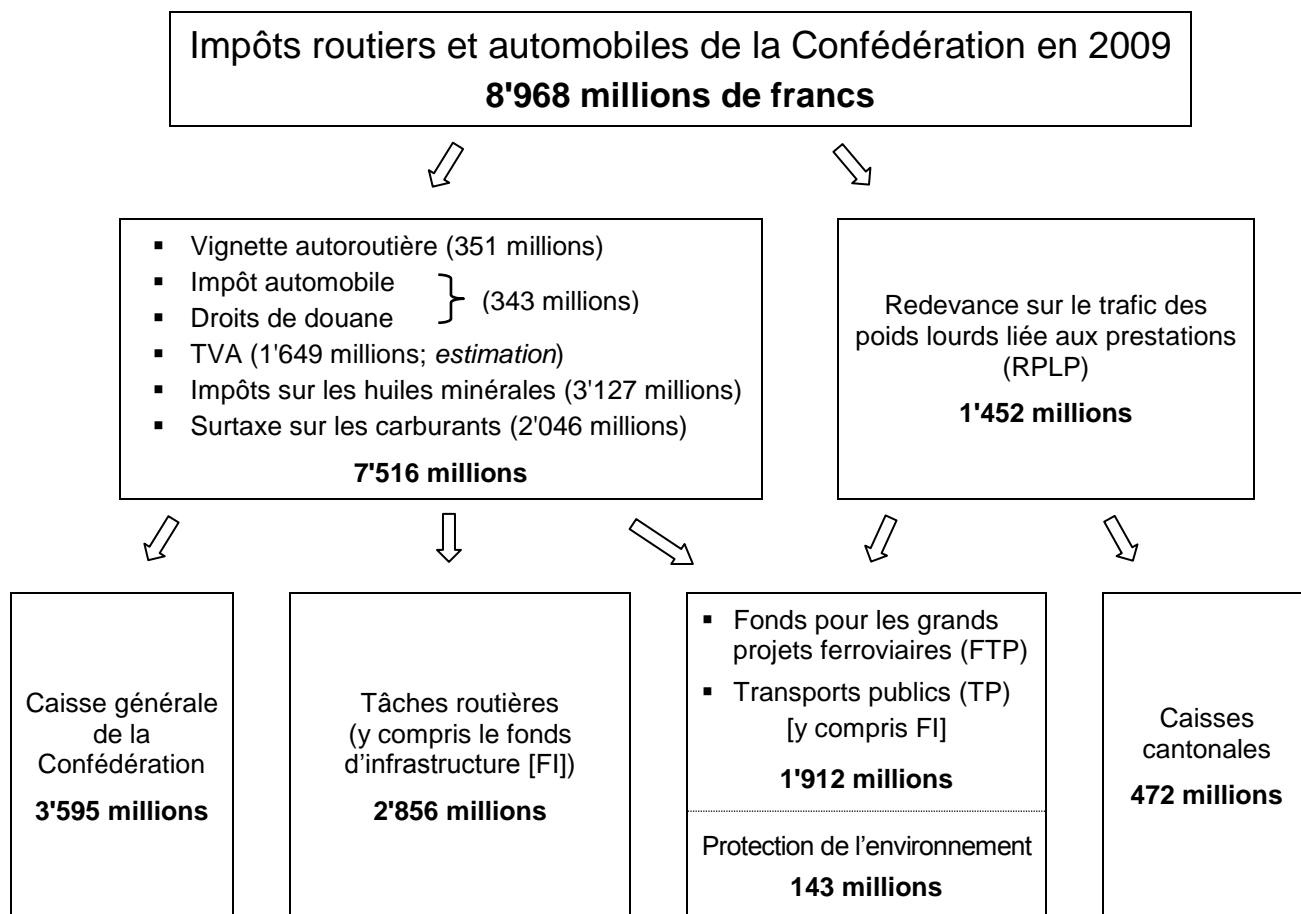
Environ 40% de ces presque neuf milliards de francs – soit près de 6,5% de la totalité des recettes fiscales fédérales pour 2009 – sont revenus sans condition à la caisse générale de la Confédération. Un peu moins de 32% ont été utilisés à des tâches routières comme par exemple l’entretien, l’exploitation et l’aménagement des routes nationales. Environ 21% sont allés en majeure partie (un peu plus de 1,9 milliard de francs) au financement des grands projets ferroviaires (FTP) – Nouvelle ligne ferroviaire alpine NLFA, Rail 2000, mesures antibruit, raccordement de la Suisse orientale et de la Suisse romande au lignes ferroviaires européennes à grande vitesse (LGV) – et au trafic ferroviaire dans les agglomérations. Une part de 5% environ est revenue aux cantons au titre de leur participation au produit de la RPLP.

Le FI est intervenu pour la deuxième fois en 2009: ce fonds alimenté par les taxes et redevances routières affectées à la route a distribué au total plus de 1’280 millions de francs en 2009, soit environ 882 millions pour des tâches en rapport avec le trafic routier et 398 millions pour des projets ferroviaires dans les agglomérations. Malgré le prélèvement de 2,6 milliards de francs dans les provisions pour le financement spécial des routes afin de constituer le FI, le niveau de ces réserves dépassait toujours 2,8 milliards de francs à la fin de l’an passé.

Conclusion: les usagers de la route (automobilistes, motocyclistes, transporteurs) financent non seulement l’infrastructure routière à proprement parler, mais apportent de surcroît une contribution notable à la réalisation de la nouvelle infrastructure ferroviaire. Une grande partie du produit des taxes et redevances routières n’étant pas affectée conformément à la Constitution fédérale, les usagers de la route ont aussi continué en 2009 de soulager notablement le budget de la Confédération.

routesuisse – Fédération routière suisse FRS (anciennement Fédération routière suisse FRS – Schweizerischer Strassenverkehrsverband FRS) est l’organisation faitière de la branche automobile et du trafic routier suisses. routesuisse réunit 30 associations de la branche automobile et routière ainsi que de nombreuses organisations d’usagers de la route et de moniteurs de conduite. Ses principales organisations de soutien sont le TCS (Touring Club Suisse); auto-suisse (Association des importateurs suisses d’automobiles); l’UPSA, l’Union professionnelle suisse de l’automobile; ACS (Automobile Club de Suisse) et l’ASTAG (Association suisse des transports routiers).

Présentation* du financement de l'infrastructure routière et de la majeure partie de la nouvelle infrastructure ferroviaire



Source: Département fédéral des finances (DFF); routesuisse

* Pour la clarté de la présentation, il n'a pas été tenu compte d'environ 300 millions de francs comme source de financement. Cette somme provient du montant (2,6 milliards de francs) prélevé dans les provisions constituées au titre du financement spécial des routes et attribué début 2008 comme premier et unique versement au fonds d'infrastructure (FI).

Utilisation (exprimé en pourcentage) des impôts routiers et automobiles de la Confédération en 2009

